

RESIDANAT FMA – ANNEE UNIVERSITAIRE 2025/2026

Ouverture des inscriptions au programme de résidanat

Avant le 20 Septembre 2025

Frais de formation

La Faculté de Médecine Abulcasis est un établissement à but non lucratif ne bénéficiant d'aucune forme de subvention, et en conséquence, supporte la totalité des charges d'enseignements et d'administration à travers la participation des inscrits aux frais de la formation.

Pour la formation des spécialistes en médecine, les frais associés se présentent comme suit :

| FRAIS ASSOCIES | TARIFICATION |
|---|--------------|
| FRAIS D'INSCRIPTION (1) | 5000,00 |
| FRAIS D'ASSURANCE (2) | 1000,00 |
| FRAIS DE SCOLARITE (2) | 120000,00 |
| MAJORATION SEMESTRIELLE - SCOLARITE (*) | 5000,00 |
| TOTAL | |

(1) payable lors de l'inscription finale et definitive
(2) payable chaque année
() Si le règlement des frais de formation s'effectue semestriellement, le montant est de 65000 DH (soit un total annuel de 130000 DH)*